LA CHADELLE RHÉINANE

BENOÎT HALLER

Soutenez l'action l'action artistique et culturelle de la Chapelle Rhénane et **devenez MÉCÈNE**!

BULLETIN DE DON

À retourner signé accompagné de votre règlement à "La Chapelle Rhénane - 10 Rue du Hohwald - 67000 Strasbourg

Je soussigné(e)
Nom : Prénom :
Société :
Adresse postale :
Téléphone :
E-mail :
N° SIRET :
souhaite devenir mécène et faire un don de *
☐ Par chèque à l'ordre des "Amis de La Chapelle Rhénane"
☐ Par virement bancaire à IBAN FR76 1027 8010 8300 0200 3510 187 / BIC CMCIFR2A
Fait àle
Signature :

^{*60%} du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu payé en France, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.